

# Des réponses et des questions pour les Rougières du futur

Accompagné d'une partie de son équipe, le maire a tenté de rassurer les habitants du Comité d'intérêt local du quartier des Rougières, réuni vendredi soir, quant à l'aménagement de la future ZAC

Jean-Pierre Giran ne s'aventurerait pas en terrain conquis, vendredi à l'hôtel Mercure où les membres du Comité d'intérêt local (CIL) du quartier des Rougières tenaient leur assemblée générale. Devant une salle bien pleine, le maire de la ville a tenté de répondre aux questions et inquiétudes, nombreuses, des habitants du secteur quant à la construction de la future Zone d'aménagement concerté (ZAC) qui se dressera bientôt à quelques dizaines de mètres de leurs habitations. Le premier magistrat a également évoqué les différents projets et ajustements nécessaires que cette opération engendrera.

Reynold Ignace, président du CIL, a d'abord salué la municipalité pour différentes opérations effectuées qui ont permis une amélioration du confort des habitants (propreté, circulation, sécurisation de la traversée de l'avenue Ritondale, réseau pluvial, nettoyage de la Sauvette...) avant de s'interroger, au nom des tous les membres, sur le Plan local d'urbanisme en cours de finalisation et son impact sur



La zone entre la piscine, le collège Gustave-Roux et la voie Ritondale va changer de visage dans les prochaines années. (Photo Laurent Martinat)

la future ZAC des Rougières. « Nous avons vu un certain nombre d'engagements positifs, notamment l'emprise au sol limitée à 15 % de l'ensemble du bâti, la hauteur limitée à R+3, le respect de la charte éco quartier ou encore le maintien de l'im-

passer rue Branly », avant d'avertir que « 35 % d'emprise au sol évoqués n'est ni réaliste, ni raisonnable », et qu'il y a « des problèmes de circulation provoqués » par cette ZAC ?

## 15 % d'emprise au sol

Jean-Pierre Giran s'est alors lancé dans une nouvelle explication détaillée du projet tentant d'y inclure les remarques des habitants. « Il y a un espace de 28 ha constructibles depuis une éternité. Les projets précédents prévoyaient 1700 logements. Celui-ci est moins important que ceux de mes prédécesseurs. Deux mesures sont actées dans le PLU : le recul des habitations par rapport à l'avenue Ritondale et le maintien en impasse de la rue Branly. J'ai pris des engagements pour que l'ensemble des modifications fasse l'objet d'une modification du PLU de manière à graver dans le marbre

ce qui pouvait conduire à des doutes. » Citant « un maximum de 15 % (en moyenne) d'emprise au sol du bâti sans augmentation possible sauf modification du PLU, mais ça ne sera pas sous ma mandature... »

Promettant également « des études d'impact en amont de toutes demandes d'autorisation ou encore le maintien d'une volonté d'éco-quartier ». Le maire a en revanche avoué penser à autoriser des constructions en « R+4 au cœur de l'ensemble de manière à alléger ailleurs » et annoncé un « élargissement des voies Macany-Macry, la création de bassins de rétention » (huit a priori) et reconnu qu'un « gros travail » est « à effectuer sur la Sauvette. » Interrogé quant au nombre de places de stationnement – insuffisant pour certains habitants, prévu dans l'opération, Jean-Pierre Giran a rappelé que « 2000 places de par-

## Et aussi...

- Interrogé sur la construction d'un hôtel de luxe aux Hesperides, Jean-Pierre Giran a rassuré en insistant sur le « gain collectif pour la ville avec de 10 à 12 chambres haut de gamme ».

- La municipalité a également répété son intention de procéder à une réfection de l'avenue Decugis. « Nous allons réaménager Decugis en 2018-2019. Les études nous diront si un cheminement piéton est possible, le tout sans couper les pins qui sont protégés. »

- Suite à une interrogation du CIL, le maire a précisé que le coude de l'Égoutier, là où il se jette dans le Roubaud, serait « rectifié ».

king verront le jour dans le quartier, en souterrain et en silo et qu'on fait 300 places de plus que ce que préconise la loi. »

Une réponse qui n'a guère convaincu l'assistance qui a marqué sa volonté que la rue Branly ne soit pas raccordée à cette ZAC. « Nous construirons un mur alors » a lancé un Jean-Pierre Giran un peu dubitatif. Avant de conclure : « Je conçois que pour tout projet, tout le monde est inquiet du changement. J'écoute ce que vous dites. On maximise sous contraintes. On optimise en fait, c'est le réalisme... » Pas sûr que le message soit passé...

C. L.

## Un recours contre le PLU voté

À l'issue de l'assemblée générale, les adhérents du CIL ont voté un recours contre le PLU présenté par le conseil d'administration. « Non pas que nous ne fassions pas confiance au maire dans ses engagements, au contraire, a insisté Reynold Ignace, le président. Nous attendons de voir le permis d'aménagement d'ensemble qui doit être déposé. Il s'agit d'un recours à titre conservatoire pour pouvoir garder la main vis-à-vis des aménageurs car ce sont eux qui mènent le projet. Je suis confiant quant aux engagements pris par le maire, mais les études d'impact ne sont pas faites, on n'a pas vu le plan de masse, la répartition des immeubles, les études routières... », a-t-il ajouté, tout en s'engageant à retirer le recours une fois rassuré sur le caractère définitif du projet.

# Art'héna : ces artisans d'art vont vous émerveiller

C'est la quatrième année que le salon Art'héna investit la galerie des arts du Forum du casino pour mettre en valeur le travail d'artisans d'art installés à Hyères et dans l'agglomération toulonnaise. « Ce sont pour la plupart des amateurs qui ont besoin de se faire connaître et ils sont tous adorables !, avance affectueusement Évelyne Quoniam, l'organisatrice de la manifestation qui constate avec plaisir que le bouche à oreille marche de mieux en mieux. Au près des dix exposants, les visiteurs trouveront des trésors d'ingéniosité et de raffinement.

- **Sculptures** : Pierre Mijan est un médecin hyérois qui « ausculte la semaine et sculpte le week-end », comme

il le dit joliment. Ces corps et figurines sont réalisés à partir de béton cellulaire ou d'un mélange de plâtre et de filasse.

- **Bijoux** : Muriel Papillon confectionne bagues, bracelets, colliers et boucles d'oreilles à partir de pâte polymère peinte et cuite. Jean-Marie Galvin et Évelyne Quoniam proposent, eux, des bijoux de perles cultivées en Indonésie par un Varois. Leur atelier « Les larmes de Venus » fait partie du parcours des arts du centre-ville d'Hyères.

- **Peintures** : Sylvie Volpi prouve par son travail que « toutes les couleurs vont ensemble ». Agnès Motti décline, elle, le corps des femmes parce que c'est celui qu'elle



Ils ne sont qu'une dizaine, mais les artisans d'arts présents toute la semaine au Forum du casino ont des arguments pour vous surprendre. (Photo Laurent Martinat)

connaît le mieux. Quant à Claudine Barclais, elle utilise des épices (curcuma, cannelle, curry, piment, fenugrec) comme pigments colorés.

- **Céramique** : Dolores réalise bijoux et sculptures en céramique, Maryse Pia de fines mosaïques.

- **Confection** : Christine David réalise des tissus peints sur de la soie, dans les règles de l'art ancestral.

- **Littérature** : Le Seynois Claude Iconomou présente ses livres (polars, fantastique, nouvelles). **O. B.**

## Savoir +

Exposition et vente à la galerie des arts du Forum du casino. Ouvert jusqu'au dimanche 26 mars, de 10 h à 19 h. Entrée gratuite.